

Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : **42 – Juin 2008**

Thème : **3 – Qualité** Sous-thème : **3 – 1 Sécurité des aliments**

Notice n° : **2008-4369**

Appui scientifique et technique de l'AFSSA du 8 février 2008 relatif au risque phycotoxinique dans les coquillages autres que les mollusques bivalves vivants (gastéropodes, échinodermes et tuniciers)

Afssa 2008-02-08 (Saisine 2007-0016), p. 1-13



<http://www.afssa.fr/Documents/RCCP2007sa0016.pdf>

● **Résumé**

La réglementation communautaire en matière d'hygiène oblige les pouvoirs publics à surveiller le niveau de contamination par les phycotoxines dans l'ensemble des coquillages (y compris ceux autres que les mollusques bivalves vivants). La DGAL a demandé à l'AFSSA de réaliser une étude afin de déterminer si les gastéropodes, les échinodermes et les tuniciers peuvent accumuler des phycotoxines dans des quantités susceptibles de présenter un risque pour la santé humaine. L'AFSSA apporte notamment les conclusions suivantes : les gastéropodes ont la capacité d'accumuler les phycotoxines paralysantes.

Cependant aucune donnée n'est disponible pour les gastéropodes les plus consommées en France (bulot, bigorneau) et pour les autres familles de phycotoxines couvertes par la réglementation communautaire. Des études complémentaires sont nécessaires. Les tuniciers peuvent également accumuler des phycotoxines paralysantes du fait de leur activité de filtration. Pour les échinodermes, la seule espèce d'intérêt en France est l'oursin. Aucune donnée n'est disponible aujourd'hui pour indiquer si cette espèce est capable d'accumuler des phycotoxines.